

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Cinéma gabonais : outils et moyens pour le redynamiser

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

COMMENT donner un souffle nouveau au secteur de la cinématographie au Gabon et le faire rayonner davantage à l'international ? Réunis à l'Institut français du Gabon, du 12 au 14 juin, dans le cadre du Grenelle du cinéma gabonais, les professionnels du secteur, les représentants des administrations publiques, les experts internationaux sur la question, dont le cinéaste camerounais Bassek Ba Kobhio, etc., ont dégagé les outils et moyens d'une véritable industrie cinématographique dans notre pays. Après son âge d'or marqué dans les années 70-80-90 par des grands noms tels que Philippe Mory, Prince de Capristan, Jean-Claude Mpaka, Charles Mensah, etc., et des œuvres appréciées comme "Les couilles de l'éléphant", "L'auberge du salut", "Obali", "Dolé" ou encore "Le grand blanc de Lambaréné", le 7e art gabonais connaît depuis peu une perte de vitesse. La mutation, en février 2010, du label "Centre national du cinéma (Cenaci)" en "Institut gabonais de l'image et du son (Igis)" n'a pas toujours apporté satisfaction. 13 ans après, l'Igis n'est plus que l'ombre de lui-même et les lignes n'ont pas réellement bougé. Selon les organisateurs

de ce Grenelle du cinéma gabonais, il s'agissait, donc, de faire du Gabon une destination de premier choix pour les productions cinématographiques étrangères, de créer les conditions de développement d'une industrie cinématographique locale, et de faire de l'audiovisuel et du cinéma des secteurs productifs à part entière de l'économie nationale. Autour de travaux préparatoires, de plénières, d'ateliers de suivi et de restitution de travaux, le Grenelle du cinéma gabonais a abouti à des recommandations et solutions pour permettre au Gabon de définir sa politique de développement cinématographique. "Nous devons avoir ici le courage d'un diagnostic sincère et sans complaisance envers nous-mêmes. Car, le Cinéma gabonais a connu ses lettres de noblesse dans un passé relativement récent et dans un contexte bien différent", avait fait constater à l'ouverture, lundi dernier, Alex Bongo Ondimba, secrétaire général du ministère de la Communication. Pour le cinéaste gabonais Henry Joseph Koumba Bididi, "si on veut aller à quelque chose de performant, il faut redistribuer les cartes, recentrer l'Igis dans le rôle d'organisation et laisser au secteur privé le rôle de production."



Photo: DR

Professionnels du cinéma et experts internationaux étaient réunis à Libreville pour réfléchir sur le 7e art gabonais.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Direction Nationale
Commission Générale des Marchés 2023-2024

Avis d'Appel d'Offres

Appel d'offres national ouvert n°01/BEAC/DN.LBV/OYE/AONO/Tvx/2023 pour la réhabilitation de l'étanchéité des bureaux à Oyem.

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de procéder à la réhabilitation de l'étanchéité de ses bureaux à Oyem. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres (DAO) rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Direction Nationale pour le Gabon, Service Gestion Administrative des Marchés et Affaires Juridiques (SGAMAJ), 5^{ème} étage, Portes 513/518.

✉ : BP 112 Libreville - GABON

☎ : (+241) 011 76 13 52 / 011 76 02 06

☎ : (+241) 011 74 45 63

@ : sgam_dnlbv@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite obligatoire du site **du 06 au 16 juin 2023**. Elles devront en faire la demande, par écrit, à l'adresse suivante : sgam_dnlbv@beac.int

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de **garantie autonome à première demande**, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) de FCFA**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mardi 27 juin 2023 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

BUREAU D'ORDRE, 8^{ème} étage, porte 822

✉ : Avenue Jean Félix MAMALEPOT - BP 112 Libreville - GABON

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases** : les plis administratifs et techniques, le **mardi 27 juin 2023 à 13 heures** à la Direction Nationale de la BEAC à Libreville, en présence des soumissionnaires dûment mandatés ; les plis financiers, le **mercredi 05 juillet 2023**, pour les offres jugées conformes.

Fait à Libreville, le

Le Président de la Commission